

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 323 DU LUNDI 04 FEVRIER 2019

FOCUS

| | |
|---|---|
| EMMANUEL MACRON A RENCONTRE LES MAIRES D'OUTRE-MER | 2 |
| MAYOTTE DESORMAIS « DEPARTEMENT-REGION »..... | 2 |
| CONFERENCE LOGEMENT OUTRE-MER, UN NOUVEAU SOUFFLE ? | 4 |

LA TENDANCE

Entrepreneurs, « soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » Gandhi

« Dans un monde en profonde mutation économique, démographique et écologique, l'accélération phénoménale des nouvelles technologies va changer notre rapport au travail, notre rapport à la démocratie, notre rapport à la planète » déclare le président du MEDEF **Geoffroy Roux de Bézieux** lors de ses vœux aux entreprises pour 2019.

Et il ajoute que « la responsabilité des chefs d'entreprise et des entrepreneurs est immense. Nous devons anticiper, éclairer, proposer sans cesse. »,

Le président de la CPME, **François Asselin**, souhaite quant à lui que les entreprises ne soient pas « les parents pauvres du débat qui vient de s'ouvrir », et il demande à **Emmanuel Macron** d'aller à la rencontre des acteurs du tissu économique français. « Je vous propose d'aller demain à la rencontre de ces artisans, commerçants, professionnels libéraux, indépendants, dirigeants de TPE et de PME qui font le dynamisme de notre tissu économique », écrit-il au président de la République, « Ce sont les prélèvements sur les entreprises et les salariés qui financent les dépenses et l'action publique. Ces mêmes entreprises sont directement impactées par l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques. Quant à la transition écologique, elle ne se fera pas sans le monde économique".

Comme en écho, **Pierre Gattaz**, président de Business Europe (le patronat européen) qui a publié en fin d'année dernière un petit ouvrage intitulé « Y croire » écrit : « Ce qui caractérise les chefs d'entreprise, c'est un optimisme teinté de volontarisme. Ils croient en l'avenir, en leur capacité de faire bouger les choses, de changer un destin qui semble tracé... C'est, je crois, l'état d'esprit que nous devons développer dans notre pays. Croire en notre avenir, agir pour qu'il se réalise. Tout en regardant en face les problèmes, sans tabous (...) Mais je ne crois pas que la réponse soit dans les aides ou les taxes. Il faut se méfier des solutions simplistes et rappeler quelques vérités simples. Ce sont les entreprises qui créent la richesse d'un pays. Le meilleur pouvoir d'achat passe donc par la bonne santé économique des entreprises. Ceux qui prétendent le contraire se trompent ou trompent leurs électeurs. Bien sûr, les entreprises doivent jouer le jeu, et partager la richesse produite (...) il n'y a pas d'ambiguïté, même si chaque entreprise est unique et que le niveau de partage à réaliser entre les salariés, les chefs d'entreprise et les actionnaires ne peut donc pas être uniforme. »

Laissons la conclusion à **Geoffroy Roux de Bézieux** qui, à la fin de son discours de vœux, se voulait optimiste en affirmant sa conviction que « les entrepreneurs n'ont pas fini de changer le monde. »

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Emmanuel Macron a rencontré les maires d'Outre-mer (sauf ceux du Pacifique)

Une soixantaine de maires (sur 130 invités) ont répondu à l'invitation du Président de la République dans le cadre du grand débat national.

Les questions de vie chère et d'emploi devaient être au cœur des échanges, avait fait savoir l'Élysée. **Emmanuel Macron** a d'ailleurs, au cours de son intervention liminaire, accusé les sur rémunérations de fonctionnaires et les situations de monopoles d'être responsables de la vie chère dans les Outre-mer.

Les élus pour leur part ont surtout parlé de contraintes administratives et du rôle de l'État, d'équipements publics, de chlordécone ou encore de sargasses.

Saïd Omar Oili, maire de Dzaoudzi Labattoir à Mayotte et **Rodolphe Alexandre**, le président de la Collectivité territoriale de Guyane ont parlé de leurs territoires « *au bord de la rupture* » et d'une extrême précarité avant que le Président **Macron** ne lève la séance après sept heures de débats.

Beaucoup de participants ont résumé cette rencontre pour déplorer le rôle d'un État (qui) entend partiellement et réagit tardivement. « *Les assises produisent des synthèses intelligentes. Mais malgré tout nous avons l'impression de ne pas être écoutés, d'être parfois méprisés, ou relégués après d'autres priorités* », a conclu pour sa part **Saïd Omar Oili**.

L'ancienne ministre des Outre-mer et actuelle maire de Basse-Terre a, pour sa part, abordé le thème du droit à la différenciation. « *Il faut aller vers une politique adaptée à chacun de nos territoires, il faut faire du cousu main*, a-t-elle insisté (...), *M. le Président, osez, si vous y allez, nous serons avec vous.* »

« *J'y suis totalement favorable* », a répondu Emmanuel Macron, rappelant son intention d'aborder cette question dans le cadre de la réforme constitutionnelle dont l'examen reprendra à l'issue du grand débat qui s'achèvera le 15 mars.

DU CÔTÉ DU SÉNAT

Organisation du colloque "L'engagement des femmes outre-mer : un levier clé du dynamisme économique"

Annick Billon, Sénatrice de la Vendée, Présidente de la Délégation aux droits des femmes, et **Michel Magras**, Sénateur de Saint-Barthélemy, Président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer, vous convient à assister au colloque "L'engagement des femmes outre-mer : un levier clé du dynamisme économique" le mercredi 20 février prochain au Sénat.

Pour s'inscrire :

<https://senat.limequery.org/431876?lang=fr>

Mayotte désormais 'Département-Région'

Thani Mohamed Soilihi a révélé les grandes lignes de la proposition de loi visant à inscrire le nouveau nom de 'Département-Région' pour Mayotte, qui sera désormais doté avec ces nouvelles fonctions, de 51 conseillers départementaux, répartis sur les 13 circonscriptions-cantons. Toutes les modifications par amendement est possible, selon lui, et un 'Congrès des élus', a été demandé pour évoquer les textes du territoire.

"*En tout cas, réjouissons-nous que depuis quelques années, il y ait une production locale à Mayotte, nous n'attendons pas toujours que les choses viennent de Paris*", a conclu le sénateur.

<https://www.linfo.re/ocean-indien/mayotte/mayotte-desormais-departement-region>

Confusion autour de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires en Polynésie : la sénatrice Lana Tetuanui veut « rétablir quelques vérités »

Lors d'une conférence de presse, la sénatrice **Lana Tetuanui**, également présidente de la Commission EROM, a tenu à « rétablir quelques vérités sur la polémique » qui a éclaté, en Polynésie, autour de la loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (loi Morin de 2010) et la suppression de la notion de risque négligeable, remplacée par un nouveau seuil minimal acceptable pour indemniser. Le Comité d'Indemnisation des Victimes des Essais (CIVEN), présidé par **Alain Christnacht**, a établi une nouvelle méthodologie employant le seuil minimal d'1 millisievert par an (1 mSv) pour pouvoir ouvrir une procédure, même si « *cette limite est très éloignée du seuil de dangerosité* ». Ce seuil s'ajoute à deux autres critères : avoir été en Polynésie française et ce, durant la période des essais. « *La commission a voulu comprendre cette méthodologie* » a expliqué la sénatrice **Lana Tetuanui** qui assure avoir « *expliqué au Pays, à toutes les associations la base sur laquelle le CIVEN travaille* », c'est-à-dire, cette dose minimale admise par les experts du CIVEN. Pour son président **Alain Christnacht**, cette nouvelle base, utilisée depuis le 1er janvier 2018, répond au souci de « *réserver l'indemnisation* » aux victimes des essais, soit l'objectif même de la commission de cadrage de la loi Morin.

<http://outremers360.com/politique/confusion-autour-de-lindemnisation-des-victimes-des-essais-nucleaires-en-polynesie-la-senatrice-lana-tetuanui-veut-retablir-quelques-verites/>

GOVERNEMENT

La programmation pluriannuelle de l'énergie publiée

Ce document, dont le principe a été établi par la loi sur la transition énergétique, fixe une trajectoire à long terme du « mix énergétique »

français, c'est-à-dire de la part fixée à chaque mode de production d'énergie.

Parmi les annonces, le passage à 50 % de nucléaire dans le mix énergétique prévu pour 2035 avec la fermeture de 14 réacteurs. Parallèlement à la diminution du nucléaire, les énergies renouvelables (EnR) devraient monter en puissance, conformément à la loi de transition énergétique qui prévoit 40 % d'EnR électriques en 2030.

Le solaire photovoltaïque et l'éolien seront les filières les plus encouragées, grâce à une forte diminution des coûts de production qui les rendent « plus compétitives ». L'hydroélectricité ne devrait pas beaucoup croître, du fait de l'impossibilité de trouver de nouveaux sites. L'éolien en mer, inexistant aujourd'hui, devrait en revanche fortement se développer.

Pour la première fois, le gouvernement publie un calendrier, année par année, jusqu'en 2025, des appels d'offres pour l'éolien en mer. La PPE n'est pas consacrée qu'à la production d'énergie. Le texte insiste avant tout sur la nécessité de réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre (GES). Les objectifs sont confirmés : 20 % de baisse de la consommation d'énergies fossiles en 2023 (par rapport à 2012) et 35 % en 2028 ; 14 % de réduction des émissions de GES en 2023 et 30 % en 2028.

<http://www.maire-info.com/urbanisme-habitat-logement/transition-energetique/la-programmation-pluriannuelle-de-lenergie-enfin-publiee-article-22670>

Conseil des ministres

Le ministre de l'agriculture a présenté une « Ordonnance relative à l'exercice et au transfert, à titre expérimental, de certaines missions dans le réseau des chambres d'agriculture ».

L'ordonnance présentée poursuit, dans le cadre d'une expérimentation fixée pour trois ans, un double objectif :

1°) renforcer le rôle d'appui des chambres d'agriculture vis-à-vis des exploitants agricoles,

en leur confiant de nouvelles missions d'information à exercer au bénéfice des agriculteurs sur la réglementation applicable aux exploitants agricoles et aux contrôles susceptibles d'être réalisés.

2°) ouvrir au réseau des chambres d'agriculture la possibilité de s'engager, sur une base volontaire, pour de nouveaux schémas d'organisation, en permettant une régionalisation accrue de certaines missions tout en préservant un service de proximité de qualité. Par ailleurs, le ministre de l'économie et des finances a présenté un décret substituant la dénomination « **CMA France** » à la dénomination « *assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat* ».

Conférence Logement Outre-mer : les Ministres des Outre-mer et du Logement veulent donner un nouveau souffle au Plan Logement Outre-mer

Le 31 janvier, **Annick GIRARDIN**, Ministre des Outre-mer, a lancé la conférence sur le logement Outre-mer en présence du Ministre de la Ville et du Logement **Julien DENORMANDIE**.

Elle a dévoilé son ambition pour le nouveau plan Outre-mer devant les élus ultramarins et les acteurs nationaux du logement dans les Outre-mer. Cette conférence du logement outre-mer se déclinera en ateliers pendant les 5 prochains mois, ateliers qui se tiendront à Paris et dans les territoires, autour des questions du coût du logement, des filières du bâtiment, de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement urbain, de la dimension sociale de la politique du logement.

Ces travaux doivent permettre de rédiger le prochain plan logement outre-mer 2019-2022, qui sera présenté en juin 2019. Durant trois heures, les acteurs et élus ultramarins ont largement débattu de l'ensemble des problématiques liées à ce sujet crucial, en insistant notamment sur les questions du foncier, de l'habitat indigne et de l'accès au logement des seniors.

<http://outremers360.com/politique/conference-logement-outre-mer-les-ministres-des-outre->

[mer-et-du-logement-veulent-donner-un-nouveau-souffle-au-plan-logement-outre-mer/](http://www.guadeloupe.fr/actualite/politique/sans-les-fonds-europeens-pas-de-developpement-economique-522748.php)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Région Guadeloupe et l'Union Européenne communiquent : « Sans les fonds européens, pas de développement économique »

La Région et l'Union européenne communiquent sur l'apport de l'Europe à la réalisation des grandes infrastructures en Guadeloupe, comme la reconstruction du lycée de Baimbridge. Sur six ans, c'est 1 milliard d'euros qui sont injectés dans l'économie, soit près de 200 millions par an.

La visite **d'Olivia Bruyas**, responsable communication de la direction générale des politiques régionales de la Commission européenne, s'inscrit dans le cadre d'une campagne de communication nommée « *EU delivers in the regions* » lancée en 2018 par la commission européenne pour célébrer les 30 ans de la politique de cohésion dans les différents pays de l'Union. Cette campagne est menée dans 38 régions des états membres. En France, 9 régions sont concernées dont la Guadeloupe, la seule en Outre-mer. Du 14 janvier au 14 février, l'Europe et la Région s'adressent à tous les Guadeloupéens à travers une initiative régionale unique. La campagne met en lumière la cité scolaire de Baimbridge, lancée depuis 2015 dans un grand projet de réhabilitation visant à reconstruire un lycée aux normes parasismiques.

<http://www.guadeloupe.fr/actualite/politique/sans-les-fonds-europeens-pas-de-developpement-economique-522748.php>

Logement à La Réunion : l'Ecocité du Territoire de la Côte Ouest devient Ecocité de La Réunion

L'ensemble des partenaires de ce projet a souhaité s'unir en créant un outil commun de pilotage : le Groupement d'intérêt public (GIP) « Écocité La Réunion ». Désormais, l'Ecocité du

Territoire de la Côte Ouest devient Ecocité de La Réunion. Le GIP intervient comme un accélérateur de développement pour faciliter les avancées des grandes étapes opérationnelles de l'Écocité en devenant une démarche d'intérêt national grâce à un engagement fort de l'Etat aux côtés des collectivités locales impliquées.

Labélisée en 2009 par l'État, l'Écocité de La Réunion est la seule Écocité ultramarine, insulaire et tropicale de France. L'objectif de la démarche Écocité est de répondre concrètement aux besoins nouveaux du territoire et des Réunionnais dans un contexte de changement climatique : développement des transports en commun, construction de logements, création d'emplois, amélioration du cadre de vie, mise en œuvre d'une agriculture urbaine, préservation des ressources naturelles, maîtrise et diversification de l'énergie, réutilisation des déchets...

<http://outremers360.com/economie/logement-a-la-reunion-lecocite-du-territoire-de-la-cote-ouest-devient-ecocite-de-la-reunion/>

La Polynésie veut protéger l'emploi local avant la fin 2019

Lors de ses vœux aux partenaires sociaux le 15 janvier dernier, le président de la Polynésie **Édouard Fritch** a annoncé son souhait de faire voter un texte sur la protection de l'emploi local avant la fin 2019. Un souhait déjà annoncé en mai dernier, alors qu'il venait d'être élu président de la Collectivité. La protection de l'emploi local est un sujet qui avait déjà fait l'objet d'initiatives qui avaient échoué en 2009 et 2016. C'était également l'un des thèmes de campagne du parti indépendantiste, lors des Territoriales de 2018.

<http://outremers360.com/politique/la-polynesie-veut-protoger-lemploi-local-avant-la-fin-2019/>

Mise en place d'une nouvelle aide pour certaines entreprises du tourisme de Saint Barthélemy et Saint Martin

Une nouvelle aide financière est accordée par le gouvernement aux entreprises du secteur du

tourisme « *ayant un réel projet de redémarrage ou de diversification de leur activité* ».

Sont concernées par cette aide les très petites entreprises employant moins de 9 salariés, dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 euros. L'aide cible en priorité les activités et agents économiques exerçant sur le secteur des services de réservation ou d'organisation de séjours de voyage, de vacances, de loisirs ou d'opérations événementielles à destination des consommateurs extérieurs ou étrangers, de fabrication ou vente de produits représentatifs du savoir-faire local ou de promotion de l'image de l'île à destination des touristes étrangers. L'aide est accordée aux entreprises qui justifient de dépenses matérielles (équipements ou stocks, aménagement de locaux) ou numériques (e-commerce) engagées dans les 6 derniers mois ou à venir au plus tard le 30 avril 2019 afin de relancer une activité arrêtée ou ralentie à cause des conséquences du cyclone, ou de diversifier leur activité compte tenu de la baisse de l'activité principale.

Les hôtels et résidences de touristes classés ne sont pas concernés, ils ont fait l'objet d'un autre dispositif d'aide. Les TPE peuvent envoyer un dossier à la DIECCTE à Saint-Martin avant le 15 mars.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/27185/tourisme/mise-en-place-dune-nouvelle-aide-pour-certaines-entreprises-du-tourisme>

Lire la circulaire : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/01/cir_44317.pdf

Préannonce : un futur appel à projets de recherche et de développement & innovation relatif aux sargasses

La Région Guadeloupe, avec l'Agence Nationale de la Recherche et l'ADEME, va lancer, en collaboration avec différents partenaires, un appel à projets conjoint portant sur la thématique des sargasses. Cette initiative a pour objectif d'apporter des solutions pragmatiques à l'échouage des sargasses et d'enrichir les connaissances sur ce phénomène qui affecte les îles du bassin caribéen. Son lancement est prévu pour octobre 2019. L'appel couvrira 4 grands thèmes :

- la caractérisation des sargasses, aux plans génétique, biochimique, morphologique, développemental et démographique ;
- la prévision de la formation des bancs de sargasses et de leurs trajectoires, au large et dans le proche littoral ;
- les techniques de collecte en mer, de ramassage au sol, ainsi que les procédés de traitement et de valorisation des sargasses ;
- les impacts en termes économiques, sanitaires et environnementaux résultants du flux de sargasses, tant sur l'environnement terrestre que marin, ainsi que l'analyse géopolitique de ce phénomène à l'échelle internationale et locale, et les stratégies d'aménagement du territoire envisageables pour pallier ce phénomène.

<http://www.martinique.ademe.fr/actualites/appels-projets/preannonce-un-futur-appel-projets-de-recherche-et-de-developpement-innovation-relatif-aux-sargasses>



VIE DE LA FEDOM

Agenda

- Le Conseil d'Administration de la FEDOM se tiendra le 26 février prochain à l'Hôtel des arts et métiers. Les commissions auront lieu la veille dans les locaux de la FEDOM.
- L'Assemblée Générale de la FEDOM se tiendra le 15 mai 2019.

LA FEDOM DANS LA PRESSE

Vœux de la Fedom : une "année contrastée" (RCI, le 29.01.2019)

Se positionnant comme un "interlocuteur exigeant du gouvernement", le président de la Fedom **Jean-Pierre Philibert** a fait en présence de la ministre des Outre-mer le bilan d'une année écoulée "contrastée" selon lui, avec des "territoires éprouvés" et des mesures pour les entreprises en demi-teinte.

<https://www.rci.fm/infos/economie/voeux-de-la-fedom-une-annee-contrastee>

Économie en Outre-mer : Jean-Pierre Philibert appelle à une meilleure visibilité des Outre-mer (Outremers360°, le 28.01.2019)

Lundi 28 janvier, le président de la Fédération des entreprises des Outre-mer (FEDOM), **Jean-Pierre Philibert**, a présenté ses vœux pour l'année 2019. Dans son discours, il a notamment appelé à redonner « aux Outre-mer toute leur place dans la République » afin de tirer « toute la France vers le haut ».

<http://outremers360.com/politique/economie-en-outre-mer-jean-pierre-philibert-appelle-a-une-meilleure-visibilite-des-outre-mer/>

La politique de lutte contre la vie chère doit être « une priorité nationale » selon Annick Girardin (BipBip, le 30.01.2019)

Lors des vœux de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (FEDOM), la ministre a notamment

insisté dans son discours sur le « pouvoir d'achat », qui « mérite une réponse forte adaptée aux enjeux de chaque territoire », quelques semaines après un mouvement des « gilets jaunes » qui a bloqué pendant plus de quinze jours l'île de La Réunion.

<https://izlandbipbip.com/news/outre-mer/outre-mer-la-politique-de-lutte-contre-la-vie-cheredoit-etre-une-priorite-nationale-selon-annick-girardin/>

Différences de prix en Outre-mer : "parfois rien de rationnel", note la ministre Annick Girardin (La 1^{ère}, le 28.01.2019)

"Dans certains cas, rien de rationnel ne semble pouvoir expliquer les différences de prix entre les productions Outre-mer et les produits importés", a souligné lundi la ministre des Outre-mer **Annick Girardin**, en présentant ses priorités en matière économique pour 2019.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/differences-prix-outre-mer-parfois-rien-rationnel-note-ministre-674081.html>

VIE DES ADHÉRENTS

Le Grand Port Maritime de Guadeloupe se dote d'un portique nouvelle génération

L'arrivée et l'installation d'un nouveau portique constitue toujours un événement important dans l'activité portuaire. Le Grand Port maritime de Guadeloupe va installer un nouvel portique pour remplacer les portiques P1 et P2, démantelés en 2014 en raison de leur vétusté. Parti de Bilbao, ce nouveau portique de 68 mètres et de 1280 tonnes prendra place sur les quais 12, 13 et 14 du terminal à conteneurs de Jarry.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-guadeloupe-le-grand-port-maritime-de-guadeloupe-se-dote-dun-portique-nouvelle-generation/>

Un nouveau directeur pour Orange Réunion Mayotte

Jean-Marc Escalettes est le nouveau directeur Orange Réunion Mayotte depuis le 1er février 2019. Il succède à **Mireille Helou** qui rejoint la Direction de la Stratégie et de la CyberSécurité du Groupe en tant que CEO Orange Silicon Valley à San Francisco. Rattaché à Fabienne Dulac, CEO d'Orange France et Directrice générale adjointe du Groupe, **Jean-Marc Escalettes** est le représentant d'Orange à la Réunion et à Mayotte. A ce titre, il est responsable de la satisfaction des clients d'Orange sur ces territoires, de la performance commerciale et économique ainsi que de la qualité du climat et des relations sociales. Il est par ailleurs garant de la bonne intégration d'Orange dans le tissu économique et institutionnel local. Avec 1000 salariés, Orange est le premier acteur du numérique à la Réunion et à Mayotte.

Lire le communiqué :

<http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2019/01/30/nomination-un-nouveau-directeur-pour-orange-reunion-mayotte,97186.html>

https://www.zinfos974.com/Avec-le-RSMA-de-La-Reunion-donnez-du-sens-a-votre-taxe-d-apprentissage_a136662.html

TROPHY TABLE ART : 2ème escale en Guyane

Le AMAZONIA TROPHY TABLE ART est la seconde édition du concours des Arts de la table dans les Outre-Mer et de la Caraïbe. Le concours itinérant fera escale sur plusieurs destinations en vue d'une grande finale qui se tiendra à Paris (Guadeloupe, Saint Martin, Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint Barthélemy, Haiti, etc). Il s'inscrit dans une démarche de transmission, de valorisation des Arts de la table dans les Outre-Mer et dans la Caraïbe, et de soutien aux filières de formations, aux professionnels et au Tourisme. La délégation arrive en Guyane le samedi 2 février. Les partenariats sont toujours ouverts pour les Outremer et la Caraïbe.

Contact : bea@gastronomieantillaise.com - bf.sablénor@orange.fr

VIE DES PARTENAIRES

Avec le RSMA de La Réunion, donnez du sens à votre taxe d'apprentissage

Avec ses 36 formations, le Régiment de Service Militaire Adapté de La Réunion forme chaque année plus de 1000 jeunes. En 2018, 77% d'entre eux ont ensuite trouvé un emploi ou poursuivi une formation. En versant sa taxe d'apprentissage au RSMA-R, chaque entreprise contribue directement à la réussite de la jeunesse réunionnaise. Ces formations n'ont pas été choisies au hasard ; en effet, l'une des missions majeures du RSMA de La Réunion est de permettre aux entreprises de trouver sur leur bassin d'emploi les compétences dont elles ont besoin pour se développer en proposant des formations en adéquation avec les réalités du monde économique.

BRÈVES

Un nouvel espace de formations aux métiers du numérique à Tahiti

Olivier Gueirard, directeur de l'école de codage Algora Tahiti, ouvre un nouvel espace d'apprentissage du numérique. Ce lieu, sorte de "fablab", regroupe des formations en photographie, infographie, modélisation et impression 3D... La DigiArt Factory est ouverte à tout public : aux enfants dès 12 ans et aux adultes qui désirent se former. Ce lieu permettra par ailleurs de mettre en place en matinée des teambuildings pour les entreprises. **Olivier Gueirard** a également l'intention de mener des actions à caractère social grâce au soutien d'un mécène. En février, 14 enfants de SOS village Papara vont participer à un stage vacances.

[https://www.tntv.pf/Video-Un-nouvel-espace-de-
formations-aux-metiers-du-numerique-a-
Tahiti_a30267.html](https://www.tntv.pf/Video-Un-nouvel-espace-de-formations-aux-metiers-du-numerique-a-Tahiti_a30267.html)

Les Antilles misent sur l'éolien

La société Valorem vient d'installer le plus gros parc d'éoliennes de Guadeloupe. Petit à petit, aux Antilles, les énergies vertes remplacent le charbon et le fuel. Le parc éolien de Sainte-Rose n'est pas le premier de Guadeloupe, qui en compte déjà une dizaine. Mais, avec une puissance de 16 MW, il est le plus puissant du département : le site installé par Valorem est aussi le plus important en puissance de France si l'on compare les parcs qui, comme celui de Sainte-Rose, sont dotés d'une batterie de stockage. Grâce à sa monstrueuse batterie de 15 tonnes stockée dans un container, le site peut injecter jusqu'à 5 MW sur le réseau si le vent tombe, évitant ainsi de fragiliser le réseau.

[https://www.lepoint.fr/economie/les-antilles-
misent-enfin-sur-l-eolien-30-01-2019-
2290195_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/les-antilles-misent-enfin-sur-l-eolien-30-01-2019-2290195_28.php)

Franc succès du microcrédit à Mayotte

L'ADIE, association pour le droit à l'initiative économique, et ses partenaires viennent de lancer une nouvelle semaine de l'entrepreneuriat

dans l'île : "l'entrepreneuriat pour tous, pour une promotion élargie, du droit à la création de vos propres entreprises". C'est l'occasion pour l'ADIE et ses partenaires de recevoir les porteurs de projets, afin de mieux les orienter, à finaliser et à créer leur propre affaire. Les porteurs de projet sont nombreux à solliciter l'aide de l'ADIE pour lancer leur activité. Grâce à ses petits coups de pouce financiers, l'association pour le droit à l'initiative économique rencontre un grand succès malgré un climat social pas toujours favorable.

[https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/franc-
succes-du-microcredit-mayotte-675137.html](https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/franc-succes-du-microcredit-mayotte-675137.html)

La Réunion : les forces armées attendent un premier patrouilleur avec impatience

Face à la recrudescence de flots de migrants et de trafics illégaux dans les eaux réunionnaises, les forces armées de la zone réclament des moyens rapidement. Parmi les moyens demandés : la réception anticipée du premier patrouilleur. Le Comsup veut aussi augmenter ses moyens en renseignement : un audit des besoins sera réalisé en mars. Le complément passera sans doute par plus de ressources aériennes et / ou satellitaires, sachant qu'un spécialiste est désormais présent à demeure à l'état-major. Les forces réunionnaises ne sont pas seules à réclamer des moyens ; la demande du Comsup fait écho à celle de ses collègues de Guyane et de Nouvelle-Calédonie.

Source : le Marin

Guyane : la filière crevette s'éteint peu à peu

En 2018, à peine 500 tonnes de crevettes sauvages ont été débarquées au port du Larivot, selon les données de l'Ifremer. Aujourd'hui 15 navires seulement sont encore en état de naviguer contre 75 en 1989. Parmi les causes, la présence massive des sargasses, une faible saison des pluies, un vieillissement de l'équipage et des machines, l'augmentation du prix du carburant ainsi que le réchauffement de l'eau et la modification des courants marins.

Source : le Marin

RAPPORT, ETUDES ET ENQUÊTES**INSEE : La population réunionnaise vieillit mais reste plus dynamique que la métropole**

Après 852 924 habitants, le dernier chiffre officiel au 1er janvier 2016, l'estimation au 1er janvier 2018 est de 862 300 habitants à La Réunion. En 2017, les naissances et les décès restent stables en moyenne, ce qui a permis de stabiliser le solde naturel à 9035, alors qu'il était en baisse depuis 2012. L'espérance de vie augmente, avec 84 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes en moyenne. La différence avec la métropole se resserre au fil des années. Il s'agit de la première année où les naissances ne dépassent pas la barre des 14 000. Après une forte hausse depuis 2011, le nombre de décès a légèrement baissé avec 4 670 enregistrés en 2017.

[https://www.zinfos974.com/\[-INSEE-La-population-reunionnaise-vieillit-mais-reste-plus-dynamique-que-la-metropole_a136704.html](https://www.zinfos974.com/[-INSEE-La-population-reunionnaise-vieillit-mais-reste-plus-dynamique-que-la-metropole_a136704.html)

JOURNAL OFFICIEL**JO du 30.01.2019**

Arrêté du 18 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2005 modifié portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès des résidences administratives des directions régionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que des établissements pénitentiaires

Arrêté du 26 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'une régisseuse d'avances (budget annexe) auprès du centre de contrôle de Cayenne du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane

Avis de vacance d'un emploi d'adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales de Guyane

JO du 31.01.2019

RECOMMANDATIONS du 17 décembre 2018 du Contrôleur général des lieux de privation de liberté prises en application de la procédure d'urgence (article 9 de la loi du 30 octobre 2007) relatives au centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly (Guyane)

JO du 01.02.2019

Arrêté du 29 janvier 2019 portant nomination au conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) : Mme Stéphanie SEGUIN, chef du bureau chargé de l'outre-mer à la direction générale du Trésor, en qualité de suppléante du représentant du ministre de l'économie et des finances, en remplacement de M. Benoit BAYARD.

Arrêté du 9 janvier 2019 portant obligation d'emport d'équipements de surveillance dans les espaces aériens de la Nouvelle-Calédonie

JO du 02.02.2019

Arrêté du 14 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 3 août 2007 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société Corsair : Les liaisons Fort-de-France-Saint-John's (Antigua-et-Barbuda) et Pointe-à-Pitre-Saint-John's (Antigua-et-Barbuda) » sont supprimées. La ligne Paris-Miami est autorisée jusqu'au 31 décembre 2023.

Arrêté du 25 janvier 2019 portant nomination (agent comptable du groupement d'intérêt public) « Agence de développement et d'innovation de Mayotte : Mme Valérie ETHEVE, inspectrice des finances publiques, est nommée en remplacement de M. Moustoifa AHAMADA.

JO du 03.02.2019

Avis de vacance de l'emploi de directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe